|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |
|  |  | Genève, le 5 juillet 2023 |
| Réf.: | **Circulaire TSB 119**  Manifestations TSB/DA | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT  **Copie:**  – Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications;  – Aux Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT |
| Contact: | **Denis ANDREEV** |
| Tél.: | +41 22 730 5780 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int) |
| Objet: | **Atelier de l'UIT sur la lutte contre la contrefaçon et le vol de dispositifs TIC**  **Épisode 2: "Stratégies mondiales de lutte contre la contrefaçon de dispositifs de télécommunication/TIC et le vol de dispositifs mobiles" (Genève, 13 octobre 2023)** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'[Union internationale des télécommunications (UIT)](https://www.itu.int/fr/Pages/default-24june2019.aspx) organise une nouvelle manifestation dans le cadre de la série de webinaires et d'ateliers sur le thème intitulé "Lutte contre la contrefaçon et le vol de dispositifs TIC". **L'Épisode 2, intitulé "Stratégies mondiales de lutte contre la contrefaçon de dispositifs TIC et le vol de dispositifs mobiles"** aura lieu sous la forme d'une manifestation physique avec participation à distance, le **13 octobre 2023 de 9 h 30 à 17 h 30 CEST**, au siège de l'UIT à Genève (Suisse). Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés à l'entrée du siège de l'UIT.

2 L'atelier se tiendra parallèlement à la réunion de la [Commission d'études 11 de l'UIT-T](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/11/Pages/default.aspx), qui aura lieu du 10 au 20 octobre 2023 au même endroit.

3 Il offrira une occasion unique de réunir différentes parties prenantes de premier plan, y compris des représentants d'organisations internationales diverses, en vue de répondre aux préoccupations croissantes que suscitent la contrefaçon de dispositifs fondés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), et le vol de dispositifs mobiles.

4 L'objectif de cet atelier est d'offrir une tribune pour permettre à toutes les parties prenantes et aux organisations internationales d'échanger des points de vue sur les solutions possibles pour enrayer la diffusion et la circulation des dispositifs TIC de contrefaçon dans le monde, et pour bloquer la circulation des dispositifs mobiles volés. Ce sera également l'occasion d'examiner les perspectives de collaboration entre l'UIT et les autres organisations internationales sur ces questions.

5 L'atelier aura lieu en anglais seulement.

6 La participation à l'atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales, de parties prenantes intéressées, y compris d'opérateurs de télécommunication, de régulateurs, d'organismes de normalisation et d'instituts de financement. La participation à l'atelier est gratuite et aucune bourse ne sera accordée.

7 Toutes les informations utiles concernant l'atelier, notamment le projet de programme, seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse suivante: [https://itu.int/go/WS‑CS-02](https://itu.int/go/WS-CS-02). La page web de la manifestation sera mise à jour périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement la page web pour prendre connaissance des dernières informations.

8 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<https://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

9 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [https://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

10 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible sur la page du site web dès que possible, **et au plus tard le 6 octobre 2023. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement en ligne**.

11 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)) avec la mention "assistance pour le visa".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A black and white text

Description automatically generatedSeizo Onoe  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications